

23

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département de Cantal

SIGNALEMENT

N<sup>o</sup> M<sup>o</sup> Pradal

profession d. s. p.  
natale de Chazeau dep<sup>t</sup> de Cantal  
demeurant à Vie - s. C. C.  
allant à Genève dep<sup>t</sup> de Suisse  
âge de 37 ans taille d'un mètre cent<sup>m</sup>  
cheveux bruns front ord.  
sourcils bruns yeux verts  
nez moyen bouche moyen  
barbe o menton rasé  
visage rasé teint

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Aurillac le 30 7<sup>th</sup> 1921

Signature des témoins Signature du porteur

à faire au Consulat de

Pradal

N<sup>o</sup> 74 du Registre

24

21.

Pradal

M. Jean Marie  
de Cantal, né  
à Chazeau (Cantal),  
marié (avec son)  
épouse très honorable  
et lui permettre  
de passer sans  
visa à Lausanne

à Evian - St. Bains.  
10 octobre au

le Préfet,  
respectueux.

Pradal

un avis très favorable

1921.

[Signature]

23  
54

Vic. sur. Ceis le 30 septembre 1921.



Monsieur le Préfet,

Le soussigné Pradal Jean. Marie  
Antonin, domicilié à Vic. sur. Ceis (Cantal), né  
le 24 Juin 1875 à Mur. de Barres (Aveyron),  
a l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance  
la délivrance d'un passeport pour lui permettre  
de se rendre en Suisse, pour raisons de santé.  
Il désire se rendre à Genève, Lausanne  
et Montreux.

Le point de sortie de France serait Evian-s. Bains.  
Durée approximative du voyage : du 10 octobre au  
30 octobre 1921.

Il vous présente, Monsieur le Préfet,  
l'assurance de ses sentiments respectueux.

Pradal

Le Maire de Vic. sur. Ceis (Cantal) donne un avis très favorable  
à la présente demande.

Vic le 30<sup>ju</sup> 1921.

Le Maire,



DÉPARTEMENT DU CANTAL

**MAIRIE**  
de  
**VIC-SUR-CÈRE**  
CHEF-LIEU DE CANTON

Vic-sur-Cère, le 30 sept. 1921

OBJET :

Mons. Maire de Vic-sur-Cère  
Cantal, Certifiez que  
Madame Segoul Jeanne  
Mari Luce, épouse Pédalul Jeanne  
Jean. mari Antonin, pharmacien  
à Vic-sur-Cère, est domiciliée  
à Vic-sur-Cère.

Certifiez en outre qu'elle est de  
nationalité française.

En foi de quoi nous faisons le  
présent certifiât pour servir à  
une demande de passeport  
pour se rendre en Suisse.

Le Maire de Vic-sur-Cère,

*J. Sigot*



ul Jeanne  
Cère (Cantal)  
(Cantal),  
Antonin,  
honneur de  
la délivrance  
de se rendre  
de.

Sausanne  
à Evreux, G. Paris.  
10 octobre au  
le Préfet,

un avis très favorable  
1921.

de Maire,

*J. Sigot*





23  
Vic-sur-Cère le 30 Septembre 1921.

Monsieur le Prefet,

La soussignée, Degoul Jeanne  
Marie Lucie, domiciliée à Vic-sur-Cère (Cantal)  
née le 4 Juillet 1884 à Chiréjav (Cantal),  
épouse de Radal Jean-Marie Antonin,  
pharmacien à Vic-sur-Cère, a l'honneur de  
soliciter de votre haute bienveillance la délivrance  
d'un passeport pour lui permettre de se rendre  
en Suisse, pour raisons de santé.

Elle desire se rendre à Genève, Sausanne  
et Montreux.

Le point de sortie de France serait Evry. G. Paris.  
Durée approximative du voyage: du 10 octobre au  
30 octobre 1921.

Elle vous présente, Monsieur le Prefet,  
ses salutations distinguées.

Mary Radal

Le Maire de Vic-sur-Cère (Cantal) donne un avis très favorable  
à la présente demande.

Vic le 30 9<sup>bre</sup> 1921.

Le Maire,

J. Sijohy

